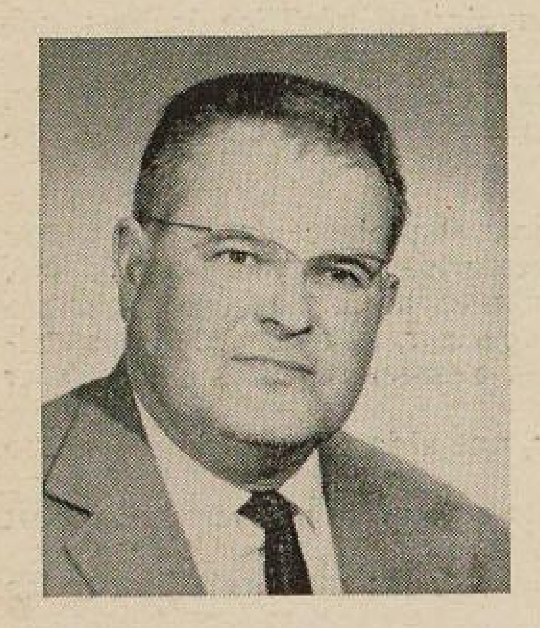
ELECTIONS LÉGISLATIVES du 5 Mars 1967

VIème Circonscription

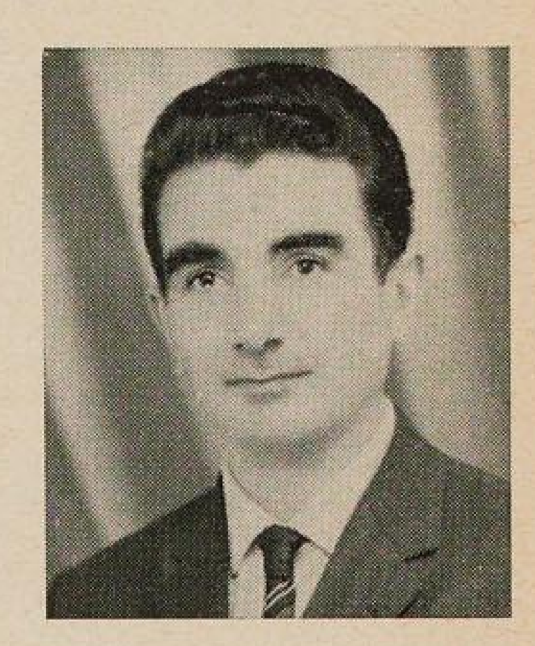


J. LASSÈRE

Candidature SOCIALISTE

Electrices, Electeurs !

L'enjeu des Elections du 5 Mars prochain revêt une importance capitale et le résultat de cette consultation pèsera lourdement sur le destin de notre Pays. L'épanouissement des libertés, la mise en place d'une économie de progrès, la reconnaissance des droits sociaux – assurant les égalités essentielles entre tous —, l'élaboration d'une politique cohérente de paix et de désarmement sont des impératifs de la Gauche qui passent — obligatoirement – par le prochain scrutin.



A. BERTHOUMIEUX

POURQUOI NOTRE CANDIDATURE ?

Certains pourraient s'interroger sur les mobiles de notre engagement dans la compétition électorale.
N'éludons pas et rendons clair le sens de notre candidature.
Plusieurs raisons ont motivé notre attitude et déterminé notre décision :

— Avec nos amis, nous ne pouvons pas nous résoudre à considérer l'unité des démocrates socialistes réalisée sous la houlette de Messieurs DUCOS et de BERTRAND PIBRAC. Depuis plusieurs décades, ils combattent la doctrine et les aspirations socialistes, mais présentement, par électoralisme, ils souscrivent à un contrat qui, jadis, n'avait pas leur approbation ;

— La confiance, sans cesse croissante, de l'électorat nous encourage à briguer le suffrage populaire.

— La défense de l'arrondissement de SAINT-GAUDENS implique la présence de représentants jeunes, capables d'insuffler un élan nouveau à cette contrée, engluée dans la stagnation ;

— Enfin, la menace permanente pesant sur nos institutions réclame une volonté délibérée de lutte, sans esprit de compromis contre le pouvoir personnel.

NOS OPTIONS FONDAMENTALES

I - POLITIQUE GÉNÉRALE

— Les Institutions :

— La stabilité reste le maître mot de la majorité sortante. Pour elle, la simplification de la vie politique française tend vers le parti unique, lançant l'anathème contre tout ce qui ose lui disputer son apanage.

Certes, des institutions démocratiques stables sont nécessaires, mais l'équilibre des pouvoirs ne l'est pas moins.

Le Parlement doit, effectivement, contrôler le Gouvernement et voter les lois.

Pour assurer la continuité du Pouvoir, un contrat de législature, entre majorité de l'Assemblée Nationale et Gouvernement, nous apparaît souhaitable ; avec retour devant les électeurs dans l'éventualité d'une crise ministérielle ;

— La suppression de l'article 16 s'impose. Réservé, dans le texte constitutionnel pour les périodes de calamités nationales, il est devenu en fait l'instrument de l'arbitraire ;

— Le rétablissement du droit à l'information est une de nos préoccupations essentielles, sinon le jeu est faussé, le citoyen n'est plus libre. Un nouveau statut, garantissant l'indépendance de l' O. R. T. F., doit être soumis au vote du Parlement.

— Les collectivités locales, rétablies dans leur droit, doivent recevoir les moyens efficaces pour régler leurs problèmes sans être soumises au dictat d'un pouvoir autoritaire.

— Les problèmes économiques :

A grands éclats, nos dirigeants se satisfont des résultats acquis en matière d'économie. Chacun sait que la réalité est moins réjouissante et que les grands secteurs de la production industrielle et agricole connaissent bien des vicissitudes.

QUE PROPOSONS-NOUS POUR PALLIER NOS DIFFICULTES ACTUELLES ?

— La mise en place des éléments d'une économie moderne pour assurer les besoins prioritaires.

Ce programme implique :

— UN PLAN DE LEGISLATURE préparé dans un dialogue entre Assemblées régionales et Commissions nationales en collaboration avec les Commissions compétentes du Parlement et du Conseil Economique et Social ;

LA SELECTION DES DEPENSES D'EQUIPEMENT financées par l'État. Cette discrimination permettra d'améliorer la construction, les transports, le téléphone et bien d'autres secteurs de l'économie.

— LA DETAXATION des produits de consommation courante ;

— LA TAXATION des plus-values capitalistes ;

— LE RELEVEMENT DE L'ABATTEMENT A LA BASE pour l'impôt sur le revenu, payé jusqu'à maintenant essentiellement par les salariés ;

— LA CREATION d'une Banque Nationale d'investissements.

— L'élaboration d'une politique agricole intégrée dans un plan économique d'ensemble.

L'agriculture est un élément fondamental de la vie d'une nation. La situation de l'agriculture française est telle que des mesures immédiates doivent intervenir si l'on veut freiner l'exode rural.

Il est indispensable :

— DE REVALORISER LES PRIX AGRICOLES, en prenant pour base de référence pour le calcul de la croissance du revenu agricole durant les cinq années du plan, non l'année 1965 — fort mauvaise, les agriculteurs le savent bien — mais un autre paramètre mieux en rapport avec la vérité des prix ;

— D'ASSURER L'ORGANISATION ECONOMIQUE DES MARCHÉS, de manière à garantir aux producteurs un revenu régulier et suffisant ;

— D'INSTAURER UNE POLITIQUE REGIONALE dont l'objectif serait de porter l'effort maximum sur les zones en retard et sur les contrées défavorisées, notamment les régions de montagne ;

— DE METTRE SUR PIED UNE VERITABLE PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS, en liaison avec les organismes professionnels, dans les secteurs de la production, de la commercialisation et de la transformation des produits agricoles ;

— DE PROMOUVOIR L'AMELIORATION DE LA SITUATION DE L'ELEVAGE par l'établissement d'une échelle de prix garantissant la rentabilité des productions.

— **Les problèmes sociaux :**

Une véritable démocratie doit asseoir des fondements de la justice sociale et promouvoir, au bénéfice de tous, une équité trop souvent déçue dans le passé :

— LE DROIT AU TRAVAIL implique le relèvement des salaires, traitements et retraites, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et l'assurance du plein emploi, l'aménagement des horaires de travail des femmes pour leur permettre de satisfaire à leurs obligations familiales.

— LE DROIT AU LOGEMENT exige la construction de 600.000 logements par an.

— LE DROIT A L'EDUCATION — avec égalité des chances dans la vie pour tous les enfants et adolescents — impose de moderniser et de démocratiser l'Enseignement. On n'a pas le droit de gaspiller "la substance grise" des enfants de France.

Le développement des constructions scolaires, notamment pour l'enseignement technique, la formation, en nombre suffisant, de Maîtres qualifiés, la valorisation des bourses pour les études du Second degré et du Supérieur, l'amélioration des traitements des Enseignants, une dotation suffisante de la recherche scientifique constituent l'essentiel des mesures urgentes pour donner "la priorité des priorités à l'Education Nationale".

— LE DROIT A LA SANTE nécessite l'extension et la modernisation du secteur hospitalier, une aide accrue à la recherche médicale et un effort tout particulier pour l'enfance inadaptée.

— LE DROIT DE LA SOLIDARITE demande pour les victimes de guerre et les Anciens Combattants le respect du rapport constant ; pour les Rapatriés d'Algérie l'indemnisation — enfin — des biens perdus ou spoliés ;

— LE DROIT A UNE VIEILLESSE HEUREUSE suppose l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans et le relèvement des crédits du Fond National de solidarité.

II - POLITIQUE EXTERIEURE

— La voie du salut n'est pas dans la fabrication ruineuse d'une force de frappe, qui n'est pas à notre dimension, mais dans la recherche de la Paix par le désarmement en participant à la Conférence de Genève et en signant les accords de Moscou sur l'arrêt des expériences nucléaires.

La reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique s'impose rapidement ;

— Le recours permanent à la négociation reste le moyen efficace de résoudre les conflits internationaux.

A "l'escalade américaine" au Viet-Nam, nous préférons un règlement négocié du conflit ;

— Il faut bâtir l'Europe communautaire, élargie à la Grande-Bretagne et liée aux Peuples de l'est. Notre Pays contribuera aussi au maintien de la coexistence pacifique ;

— L'aide au Pays sous-développés, en vue de combattre la faim, aura plus d'efficacité dans le vaste cadre des Nations Unies, que le saupoudrage de subventions au gré des fantaisies du Pouvoir.

III - POLITIQUE LOCALE

Notre programme de politique générale sera complété, dans le cadre de l'arrondissement, par des considérations locales:

— SAINT-GAUDENS se range dans la catégorie des villes à industrialisation moyenne (le rapport entre la population totale et la population active industrielle se situe à 9 %). Nous devons donc, accroître le potentiel de la cité pour qu'elle soit en mesure de remplir ses fonctions de "ville maîtresse". Il faut faciliter l'implantation de nouvelles industries pour assurer le plein emploi aux travailleurs de la région.

Ainsi le chef-lieu de l'arrondissement ne sera plus seulement une ville de transit pour les jeunes en quête de situation.

— La zone industrielle de MONTREJEAU doit également recevoir les aménagements indispensables pour attirer les nouvelles industries et contribuer à la promotion régionale ;

— La diversité des émergences thermales apporte à nos stations thermales des possibilités d'accueil pour les curistes dans un cadre d'une incomparable beauté.

Par un effort d'équipement intensifié et soutenu par les pouvoirs publics, le thermalisme Haut-Garonnais connaîtra une brillante réussite ;

— La forte aptitude touristique de notre région offrira toutes les possibilités de son charme dans la mesure où l'amélioration de ce patrimoine permettra une réception accrue des estivants.

NOTRE OBJECTIF

— Sur le plan local, nous avons la certitude que la majorité du Conseil Général de la Haute-Garonne soutiendra efficacement nos efforts et notre Région pourra enfin connaître un avenir digne d'elle ;

— Sur le plan général, notre action, loin de trahir l'unité des Forces de Gauche, vise seulement à assurer notre participation, au cours de la prochaine législature, à la lutte pour la Démocratie, le Progrès, la Paix débouchant sur l'instauration de la République des Citoyens.

NOTRE ESPOIR : VOTRE VERDICT

Voici, exposées les lignes de force de notre programme et les grandes bases de l'action que nous souhaiterions mener, si vos suffrages nous désignent :

— L'idéal de Paix et d'Unité du Monde ;

— L'absolue priorité à l'éducation — avec des chances égales pour tous — ;

— La promotion sociale — mise au rang d'objectif dans notre civilisation contemporaine — ;

— La planification économique — instrument de progrès d'une société moderne — ;

— Le respect de toutes les libertés — sans lequel ne se conçoit pas la Démocratie —.

C'est pour la défense de ces principes, avec la volonté de pleine réussite, que nous briguons l'honneur d'être vos représentants au Parlement, conscients des responsabilités qui seront les nôtres.

Seul le désir de servir l'intérêt général nous anime ; vos tenez la décision entre vos mains.

Connaissant votre lucide discernement, gageons que par un choix réaliste, vous désignerez des mandataires — à l'attitude dynamique et créatrice — au service de chacun et de la collectivité.

L'option du 5 mars prochain est fille de l'espérance.

Vive L'ARRONDISSEMENT de SAINT-GAUDENS, Vive la RÉPUBLIQUE, Vive la FRANCE.

Les Candidats :

J. LASSÈRE

A. BERTHOUMIEUX

IMP. J. LARUE - ST GAUDENS